

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 106 (1980)  
**Heft:** 15-16

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Organisateur	Sujet PW: concours de projet IW: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Internationale Architekten Union	«Mein Haus, mein Quartier, meine Stadt», Zeichnungswettbewerb für Kinder	Kinder und Jugendliche von 7 bis 16 Jahren	31. Dez. 80	13/80 B54
Kantonales Amt für Gewässerschutz Luzern, Baudepartement des Kantons Aargau, Abt. Gewässerschutz	Sanierung Baldeggsee, Hallwilersee, Sempachersee, Ingenieur-Projektwettbewerb	Ingenieur-Büros und Ingenieur-Gemeinschaften mit Geschäftssitz im Kanton Aargau oder im Kanton Luzern	31. März 81 (30. Juni 80)	

## Nouveaux dans cette liste

Commune de Grône/VS	Construction d'une maison de commune, PW	Architectes ayant leur domicile professionnel ou privé dans le District de Sierre depuis une date antérieure au 1er janvier 1980	28. Nov. 80 (5. Sept. 80)	15-16/80 B64
---------------------	--	--	------------------------------	-----------------

## Congrès

### II<sup>e</sup> Congrès Mondial A.I.P.C.

Vienne, 31 août - 5 septembre 1980

A l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de A.I.P.C., le II<sup>e</sup> Congrès Mondial de l'Association Internationale des Ingénieurs de Ponts et Charpentes se tiendra au Centre Hofburg, centre international des congrès, à Vienne, du 31 août au 5 septembre 1980 (à 5 minutes à pied du Centre d'Exposition). Plus de 1000 délégués de 65 pays participeront aux conférences, visites informatives et films techniques répartis sur cinq jours.

Il n'y a aucun doute qu'en 1980 Vienne sera provisoirement le centre nerveux de toute l'industrie des charpentes et que les décisions importantes qui y seront prises affecteront l'avenir de cette industrie pour plusieurs années. Un voyage d'étude précédentera le II<sup>e</sup> Congrès Mondial de l'Association Internationale des Ingénieurs de Ponts et Charpentes et, pour la première fois en cinquante ans, une exposition, BASE 80, sera le rendez-vous de sociétés du monde entier désireuses de présenter leurs produits et d'offrir leurs services dans le domaine de la construction des ponts et charpentes d'acier, des équipements pour le béton précontraint, des éléments porteurs et joints, de dilatation, des câbles, garde-fous etc. Plusieurs milliers de visiteurs sont prévus et jusqu'à cent exposants représentant plus de douze pays.

IABSE/IVBH/AIPC  
Strohgasse 21A  
A 1030 Vienne  
Autriche  
Tél. : 0222/73 74 20

### Eurotunnel '80

Bâle, 16-19 septembre 1980

Bien établi à présent en tant que forum international à l'intention de la communauté de construc-

tion de tunnels, EUROTUNNEL 80 revient en Suisse en septembre 1980. Ce second salon international et sa conférence, destinés aux industries spécialisées en tunnels, combinent un marché industriel couvrant la technologie actuelle et future et une assemblée internationale d'orateurs spécialisés et de délégués et leur permettront d'échanger des idées et leurs expériences pratiques en génie civil et en construction de tunnels. Ces deux événements auront lieu simultanément dans les locaux de la Foire suisse d'échantillons de Bâle et couvriront la planification, les fouilles souterraines, la construction, la répartition et l'entretien des tunnels routiers et ferroviaires, des passages en dessous, des passages pour piétons, des réserves en cavernes rocheuses, des chambres souterraines et des services utilitaires.

Une conférence sur « le développement des percements de tunnel d'Europe » sera tenue par l'Institution of Mining and Metallurgy du 17 au 19 septembre dans le hall des conférences et des expositions. Les documentation seront fournies par les orateurs autrichiens, allemands, norvégiens, suisses, britanniques, français, suédois et belges. Ces documentation comprendront : « Travaux de construction de métro à Anvers » ; « L'opération Gare de Lyon à Paris » ; « Percement du tunnel Rosenburg » ; « Application de la nouvelle méthode autrichienne pour percer des tunnels aux projets de construction de métro allemands » ; « Le percement de tunnels dans les mines de houille britanniques ». Les salles du Salon, dans lesquelles seront exposés tous les aspects des équipements et services de construction de tunnels ainsi que leurs applications au génie civil et au service des mines, intéresseront particulièrement les visiteurs.

Pour de plus amples détails concernant la Conférence ou les Voyages Techniques :

The Institution of Mining and Metallurgy, 44 Portland Place, London WIN 4RB.  
Tél. : 01 580 3802.  
Télex : 261410 immg.

### Le pari de l'acier dans la construction

Luxembourg, 24-26 septembre 1980

*Objectifs de la conférence*  
Notre temps est soumis à des mutations économiques, technologiques, sociologiques et culturelles profondes.

Face aux problèmes complexes et aux contraintes qui en découlent, quelle est la réponse que la construction en acier apporte aujourd'hui et apportera demain aux priorités nouvelles ?

Quels sont les innovations et les progrès réalisés par la construction en acier, notamment grâce aux efforts de technologie, en réponse aux changements dans les besoins privés et publics ?

Quels sont les créneaux de marché où la construction en acier jouera demain un rôle essentiel ? En définitive, de quel pari la construction en acier est-elle capable ?

Toutes ces questions préoccupent l'architecte, l'ingénieur, l'investisseur, le décideur.

L'importance et l'actualité de ces questions pour les débouchés de l'acier européen ont déterminé la Commission des Communautés européennes à organiser, en collaboration avec les Centres d'Information de l'Acier, une Conférence internationale sur ce thème.

### Programme

Le programme de la Conférence s'articulera de la manière suivante :

- Session d'ouverture :
  - allocutions inaugurales
  - approche philosophique : « Construire en fonction de l'homme ».

- Exposés sur le rôle et les perspectives de la construction en acier dans les grandes zones économiques : Etats-Unis, Japon, Europe Occidentale, Moyen-Orient, Pays en voie de développement.
- La réalisation du pari de l'acier dans la construction, en réponse aux exigences et aux besoins nouveaux de notre époque, à travers une série d'exemples d'actualité.
- Table ronde, avec la participation des diverses professions concernées.
- Exposé de conclusion.

### Contributions

Seules des contributions sur invitation seront présentées à cette conférence. Les auteurs seront des experts ayant une vue globale des problèmes ainsi que des spécialistes de pays tiers invités à cette occasion par la Commission. Les participants sont invités à prendre part aux discussions qui suivront les exposés.

### Informations générales

*Langues* : l'interprétation simultanée sera assurée dans toutes les langues officielles des Communautés européennes (anglais, français, allemand, italien, néerlandais, danois).

*Les projets des communications* seront disponibles dans leur version originale.

*Le résumé des communications* sera publié avant la Conférence dans toutes les langues officielles. Les *comptes rendus de la Conférence* seront publiés en anglais, français et allemand et envoyés après la Conférence à tous les participants.

*Lieu de la Conférence* : Nouveau Théâtre, Rond-Point Schuman, Luxembourg.

*Informations* concernant le programme, le logement, les modalités d'inscription, le transport et les activités culturelles :

M. P. P. Protondo'  
Commission des Communautés européennes  
Bâtiment Jean Monnet —  
B4/072  
Plateau du Kirchberg, B.P. 1907  
Luxembourg (Grand-Duché)

## Industrie et technique

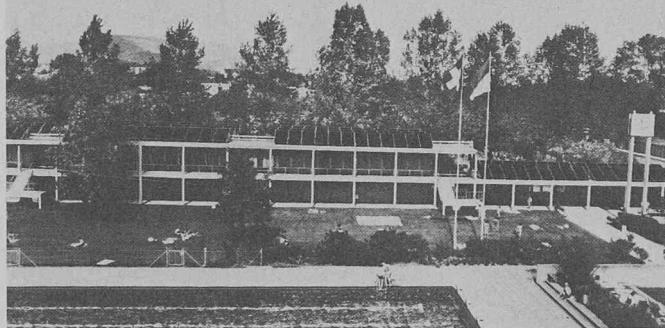
### Le plus grand chauffage solaire de Suisse chauffe une piscine municipale

La plus grande — et certainement l'une des plus belles — installation de collecteurs solaires de Suisse chauffe la piscine publique de la ville de Soleure depuis le printemps 1979. Ce sont 142 collecteurs solaires « solar-tech pool », représentant une surface totale de 400 mètres carrés, qui sont à disposition pour chauffer les 3,3 millions de litres d'eau du bassin principal. Il faut dire que la surface des collecteurs est calculée de manière un peu serrée par rapport à l'énorme volume du bassin. L'installation suffit cependant à éléver l'eau du grand bassin de 10 à 23°C déjà pendant les jours de mi-mai, où le soleil ne s'est pourtant pas montré généreux (il n'y eut jamais plus de 3 jours ensoleillés consécutifs). Et avec le temps vraiment estival de fin mai, la température monta rapidement.

Comme dans des centaines de piscines privées de toute l'Europe, on constate ici que l'exploitation de l'énergie solaire n'est plus une utopie et qu'elle se révèle en outre très rentable en tenant compte du prix actuel de l'huile de chauffage.

Qu'il s'agisse de piscines privées ou publiques, le système « solar-tech pool » est idéalement indiqué. Caractéristiques essentielles : production de chaleur élevée, collecteurs absolument non éblouissants, demeurant absolument plats indépendamment de la température, intégrables directement dans le circuit du filtre, pas d'échangeur de chaleur, donc produits chimiques contre le gel et la corrosion également supprimés. Le système « solar-tech pool » est livré complet, set de commande automatique inclus, et il est installé en quelques heures dans la plupart des cas.

Solar-tech Bienné  
CH - 2500 Bienné 3  
Tél. (032) 22 13 19

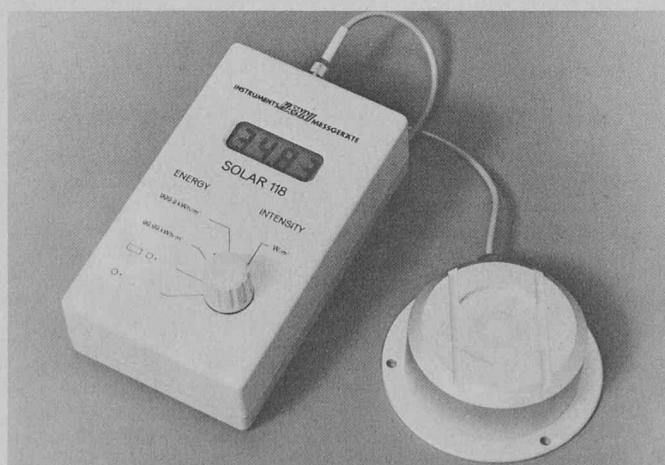


La piscine municipale de Soleure.

### SOLAR 118 mesure l'intensité et l'énergie solaires

On s'évertue depuis des années à développer les installations d'énergie solaire, mais on ne disposait jusqu'ici, pour mesurer l'intensité et l'énergie solaires, que de coûteux instruments météorologiques. La maison Hänni &

Cie SA à Jegenstorf vient toutefois de commercialiser un instrument de mesure de conception nouvelle, le Solar 118, qui répond en tous points aux exigences de la technique solaire. L'instrument est portatif et comprend un senseur et un intégrateur à pile. L'indication des mesures est digitale et à 4 chiffres LCD. Les valeurs mesurées res-



tent enregistrées et sont protégées contre toute fausse manipulation même lorsque l'instrument est hors service. Le Solar 118 est un appareil très avantageux du point de vue prix / rendement.

#### Fiche technique

Senseur à correction spectrale et compensation thermique, variant comme le cosinus selon l'ensoleillement d'une surface plane (p. ex. collecteur solaire). Intégrateur : intensité de 1-1100 W/m², énergie L=1000 kWh/m², fonctionnement jusqu'à 5000 heures avec un seul jeu de piles. Solar 118 offre de nouvelles possibilités en matière de technique solaire.

Hänni & Cie SA  
CH 3303 Jegenstorf  
Tél. (031) 96 00 11

### L'énergie solaire utilisée également en Allemagne du Nord

Dans quelques-unes de ses casernes, la Bundeswehr fait monter des installations modèles pour le chauffage de l'eau sanitaire au moyen d'énergie solaire. Ces installations servent de systèmes expérimentaux, qui sont surveillés par des mesures effectuées par le ministère fédéral de la défense (BMVg) en collaboration avec le ministère fédéral pour la recherche et la technologie (MMFT). Après l'évaluation des résultats des mesures, d'autres bâtiments devraient être équipés d'installations de chauffage solaire pour l'eau sanitaire.

Un premier projet de ce genre est une caserne du groupe d'instruction de la marine à Borkum-Reede. 124 capteurs solaires sont montés sur la surface du toit en selle du bâtiment. Ils chauffent l'eau sanitaire par l'intermédiaire du fluide caloporteur composé de 80 % d'Antifrogen et de 20 % d'eau. Six accumulateurs d'eau chaude de 1000 litres maintiennent l'eau chaude en réserve. La surface des capteurs et les accumulateurs sont dimensionnés de telle manière que l'eau sanitaire peut être produite et accumulée pour deux jours. Étant donné qu'il s'agit d'une installation expérimentale, elle est équipée d'instruments de mesure tels que solarimètres, indicateur d'ensoleillement, calorimètres, compteurs électriques, thermomètres de chauffage et compteurs d'eau, dont les valeurs mesurées sont

#### Caractéristiques techniques de l'installation solaire pour la préparation d'eau sanitaire chaude

Surface des capteurs solaires	130 m²
Angle d'inclinaison	46°
Température de service	30-95°C
Température de marche à vide	180°C
Débit de la pompe de circulation	5,6 m³/h
Réglage de température différentiel du circuit des capteurs	

saisies et évaluées par un système de micro-ordinateurs.

L'étude détaillée et l'exécution étaient confiées à la Gebrüder Sulzer, Heizungs- und Klimatechnik GmbH, Stuttgart-Ham-bourg, firme d'un groupe d'entreprises auquel appartiennent aussi, entre autres, Sulzer Weise, Bruchsal, Escher Wyss, Ravensburg, ainsi que Sulzer Morat, Stuttgart.

### Unité d'audition pour machines à écrire IBM

En juin 1980, IBM Suisse sortira sur le marché une unité d'audition conçue pour favoriser l'intégration dans la vie économique des aveugles et malvoyants à qui elle assurera une plus grande indépendance de travail et davantage de possibilités d'emploi. Ce dispositif recourt, en effet, à un synthétiseur et à un logiciel permettant de reconstruire la parole et fournissant diverses fonctions qui facilitent la tâche de ces handicapés, qui peuvent notamment, grâce à lui, entendre leurs fautes de frappe et les corriger. Cette unité d'audition peut être utilisée avec les machines à écrire IBM à cartes magnétiques 80/90 et 82/96MC et avec les Mémosphère. Les langues française, allemande, anglaise et anglo-américaine sont disponibles.

#### Fonctionnement et possibilités

Lorsque le texte est tapé et enregistré sur le support magnétique de la machine à écrire, les dactylographes aveugles peuvent le réviser et le corriger en recourant à l'unité d'audition, dont la commande peut être placée à leur convenance.

La touche de sélection du mode de réponse parlée permet de choisir entre trois possibilités, à savoir :

— Le mode « prononciation », qui sert avant tout à contrôler le contenu du texte. Le plus rapide des trois, il reconstruit tous les mots enregistrés.

— Le mode « ponctuation », qui permet une vérification plus poussée. Tous les mots sont prononcés et les signes de ponctuation et majuscules mentionnés. Lorsque ces derniers figurent au milieu d'un mot, celui-ci est même épelé, afin d'attirer l'attention de l'opérateur sur une faute probable.

— Le mode « épellation », qui offre des possibilités de contrôle supplémentaires. Tous les mots sont épelés, la ponctuation et les majuscules indiquées. Il peut être utilisé pour une vérification finale en cas de doute, notamment au sujet d'homonymes.

#### Principe de fonctionnement

La parole synthétisée, qui reconstruit les phonèmes du langage articulé, est créée en combinant ces éléments sonores selon un vaste ensemble de règles de

